

# GRAND PRIX JEUNES DE SAINT LAURENT

**24 ET 25 SEPTEMBRE 2016**

**GOLF DE SAINT-LAURENT 56400 PLOEMEL**

E-MAIL : [ASSL@WANADOO.FR](mailto:ASSL@WANADOO.FR) ACCUEIL : 02 97 56 85 18  
ASSOCIATION SPORTIVE : 02 97 56 88 00 SERGE LUDOT : 06 03 07 12 88

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et du cahier des charges des Grands Prix jeunes de l'année en cours. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Etre licencié de la Fédération Française de golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Etre de catégorie Minimale ou moins
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des règles du Statut Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve.

### Quotas et Catégories :

Catégories	Années de naissance	Garçons		Filles		Dont Wil-Cards	Nombre total max
		Nombre	Index max	Nombre	Index max		
Minimes	2000-2001	24	11.4	6 mini	15.4	4	24 max
Benjamins	2002-2003	36	18.4	9 mini	26.4	4	48 max
U12	≥ 2004	36	24.4	9 mini	34	4	48 max
<b>Nombre total :</b>		<b>96</b>		<b>24</b>		<b>12</b>	<b>120 max</b>

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs U 12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite jeunes, puis leur rang dans le fichier de la moyenne des scores en stroke play disponible sur extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.

## DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### Epreuve « non fumeur » : voir § 1 2-2 ((I-9-3))

Il est interdit aux joueurs de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant un tour de toute compétition ouverte aux jeunes.

### Cadet et chariot électrique : voir § 1 2-2 ((I-14))

Ils ne sont pas autorisés pendant tout le déroulement de l'épreuve.

### Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

## FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 journées.

L'entraînement gratuit est prévu la veille du 1<sup>er</sup> tour exclusivement sur réservation.

### Distances de jeux :

Catégories	Garçons		Filles	
	Repère	Longueur	Repère	Longueur
Minimes	Blanc	6068 m	Bleu	5063 m
Benjamins	Jaune	5599 m	Rouge	4728 m
U 12	Orange	4987 m	Mauve	3834 m

### Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en play-off « trou par trou » sur les trous 1 et 9 en boucle.

Pour les autres places le départage se fera par le logiciel « RMS ».

NB : en cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer le classement provisoire deviendra définitif

### Départs :

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégorie et par sexe, en respectant l'ordre croissant des index. Les horaires seront disponibles la veille du 1<sup>er</sup> tour.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

## ENGAGEMENT

Les inscriptions sont à adresser par écrit au golf de St Laurent, au plus tard le vendredi 9 septembre 2016

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscriptions (chèque libellé à l'ordre du golf de St Laurent) fixés à :

- **40 euros pour le joueur Non Abonné Blue Green licencié St Laurent ou extérieur.**
- **20 euros pour le joueur Abonné Blue Green licencié extérieur.**
- **10 euros pour le joueur Abonné Blue Green licencié au golf de St Laurent.**

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard 14 jours avant le début de l'épreuve.

## PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.

## COMITE D'ORGANISATION

- Les membres de la Commission Sportive de la Ligue de Bretagne.
- Monsieur Serge LUDOT Président de l'association sportive du golf de St Laurent
- Madame Monique GARIN capitaine des jeux du golf de St Laurent

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus.

## COMITE DE L'EPREUVE

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

